

Objet : Avis d'Avello et du Fietzersbond concernant l'enquête publique relative à la place de Bethléem (13/PFD/2015699)

Bruxelles, le 23 mars 2026

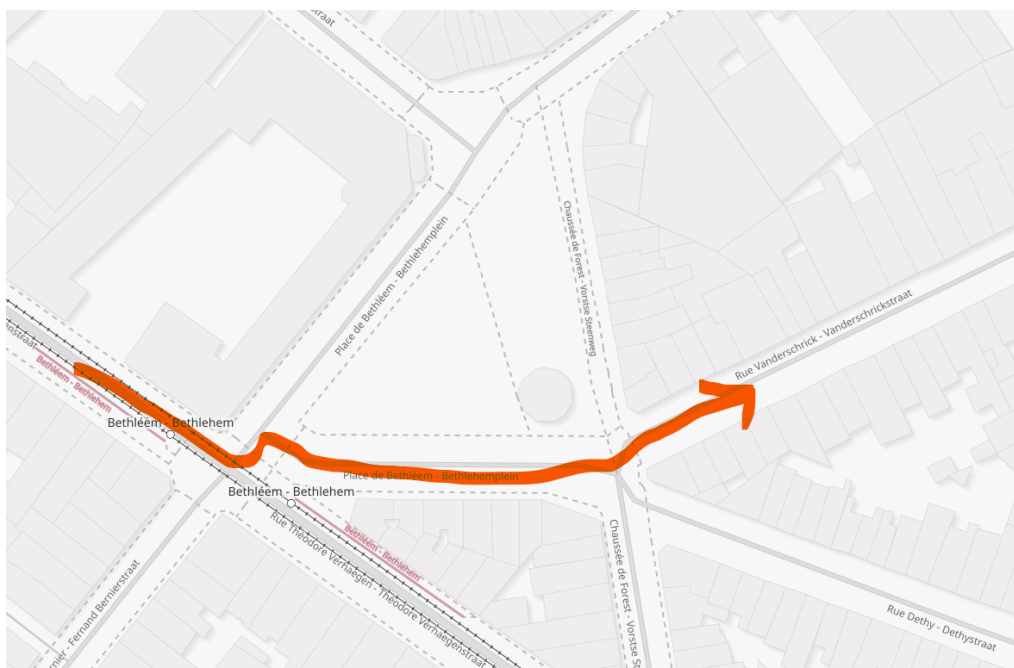
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevin·e·s,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation,

Avello et le Fietzersbond ont pris connaissance du projet de réaménagement de la place de Bethléem et apprécient les objectifs fixés par ce projet, à savoir apaiser et sécuriser l'espace public.

Nos associations **se réjouissent aussi de la volonté de créer une rue jardin**. Cela pourrait être un facteur déterminant pour apaiser le trafic, et pourrait également servir d'exemple à suivre pour le reste de la Région.

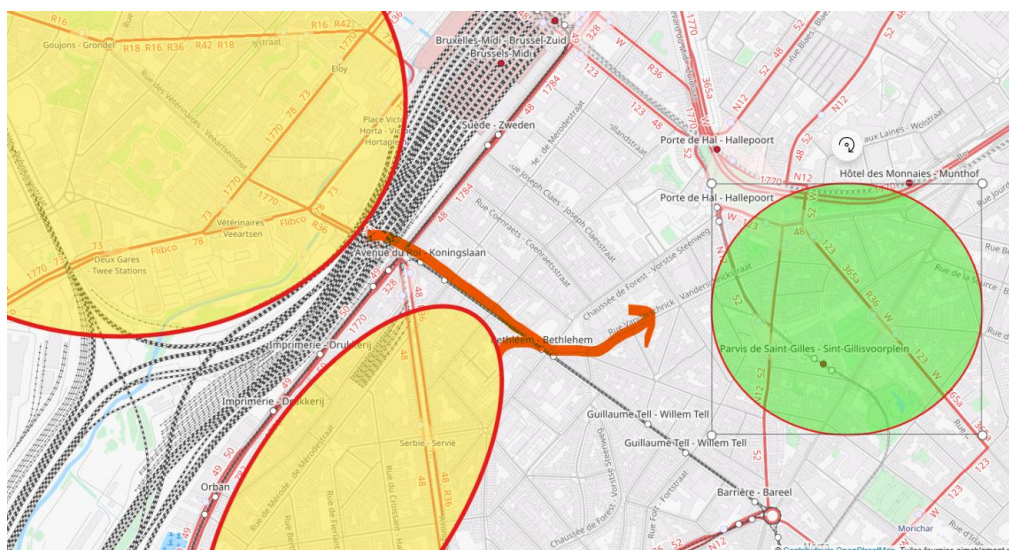
De plus, la végétalisation de la partie sud de la place est un bon moyen de la rendre plus attractive, afin de garantir un meilleur contrôle social et d'apporter un élément de réponse aux problèmes de sécurité rencontrés aujourd'hui.

Cependant, Avello et le Fietzersbond aimeraient attirer votre attention sur le passage sud de la place, passage qui permet de rejoindre la rue Vanderschrick depuis la rue Théodore Verhaegen (tracé rouge sur la photo ci-dessous).

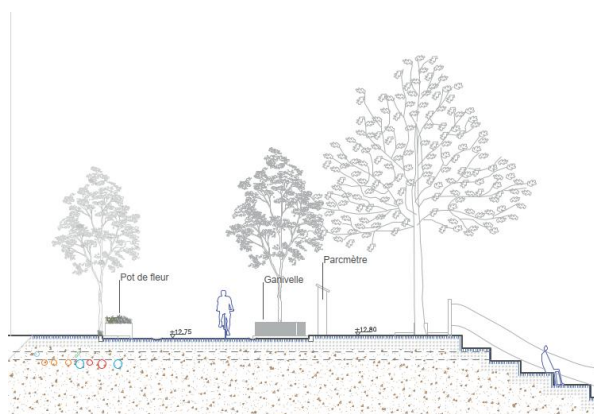


En se référant à la page 27 du rapport d'incidence, il pourrait sembler que les cyclistes « n'empruntent pas ou très peu le sud de la place, notamment dû à un aménagement (pavés bombés) inadapté ». Cependant, **le rapport d'incidence se base sur les chiffres de l'application STRAVA**. Bien que ces chiffres puissent être utiles pour indiquer la présence de cyclistes, **ils ne permettent pas de conclure que les cyclistes du quotidien n'y passent pas**. Effectivement, cette application étant principalement utilisée par des cyclistes sportifs qui l'utilisent pour publier leurs sorties loisirs.

Pour le Fietsersbond et Avello, sans être un axe majeur, **le passage sud de la place est utilisé par les cyclistes du quotidien**. En effet, il permet de **rejoindre le Parvis de Saint-Gilles et la Petite Ceinture** (zone verte sur l'image ci-dessous) **depuis le Bas Forest et même depuis Anderlecht**, par la rue des Vétérinaires sous les chemins de fer (zones jaunes). Ce mouvement est **particulièrement intéressant par la rue Vanderschrick**, car elle permet d'éviter de croiser le trafic motorisé en contre-sens dans la zone cyclable de la chaussée de Forest.



C'est pourquoi **nos associations plaident pour le maintien d'un passage direct et confortable pour les personnes à vélo par le sud de la place**. Cependant, en lisant les plans et la note explicative, il n'est pas clairement établi que ceci sera possible. La note explicative fait référence au « maintien de l'accès Siamu » (page 12), mais les plans indiquent des tables et des chaises sur ce passage. Les coupes des pages 19 et 20 de la note explicative illustrent clairement nos inquiétudes : l'esquisse du cycliste se trouve dans la nouvelle végétation et le reste du passage est occupé par des terrasses.



Garantir un passage clair pour les personnes à vélo **permet d'éviter de futurs conflits** entre piétons et cyclistes. **Nous demandons donc aux membres de la Commission de concertation de bien vouloir clarifier ce point.**

De plus, nous demandons à ce que **le revêtement de ce passage soit réétudié**. Actuellement, les pavés à joints enherbés ne sont ni confortables ni sécurisés pour les personnes à vélo. En cas de pluie, un tel revêtement est souvent glissant et donc dangereux. De plus, sans permettre une perméabilité parfaite, **les piétons et cyclistes choisiront toujours pour le cheminement le plus confortable**. Comme celui proposé en pavés sciés joints liés le long des bâtiments.

Avello et le Fietzersbond apprécient les modèles d'arceaux vélo choisis. Cependant, nos associations déplore qu'un « box vélo (...) sera supprimé et l'offre en arceaux vélos sera préservée » (rapport d'incidence, page 35). **Au contraire, nous plaçons pour augmenter le nombre d'arceaux présents** sur le périmètre du projet. Actuellement, les arceaux autour de la place sont souvent occupés, particulièrement aux abords de l'école ou pour rejoindre les différentes enseignes Horeca. **Garantir suffisamment d'arceaux**, c'est permettre aux cyclistes d'y laisser son vélo en sécurité pour jouir de la place. **C'est donc apporter une réponse à l'un des objectifs du projet, à savoir augmenter le contrôle social**. En parallèle, c'est aussi jouer sur l'attractivité générale de la place qui permettra d'attirer de nouveaux commerces.

Concernant les box vélos, nous regrettons la suppression de celle présente sur la place. **Nous demandons aux membres de la Commission de concertation de bien vouloir étudier le besoin de box vélo** autour de la place. **Fin 2025, 1.045 personnes étaient sur la liste d'attente** pour avoir un emplacement de stationnement vélo sécurisé à Saint-Gilles.

Pour terminer, le Fietzersbond et Avello encouragent la commune à **surveiller que les mesures avancées dans le rapport d'incidence concernant le chantier soient respectées**. Nous insistons sur le besoin **d'indiquer, systématiquement et clairement, les déviations que les personnes à vélo devraient emprunter** tout en veillant à la sécurité sur ces itinéraires temporaires.

En conclusion, **Avello et le Fietzersbond soutiennent ce projet de réaménagement de la place Bethléem** qui vise à la rendre plus apaisée et plus sécurisée. Cependant, nos associations demandent à ce que le passage sud de la place soit garanti pour les cyclistes, avec un revêtement confortable et sécurisé. En plus d'insister sur l'importance de garantir suffisamment de stationnement vélo sécurisé.

Pour le Fietzersbond, Thomas Deweer



Pour Avello, Oscar Curtil

